

ADHÉSIF EN SPRAY, 340 g

Version 3.2 Date de révision: 06/06/2019 Numéro de la FDS: 1228822-00002 Date de dernière parution: 12/07/2018
Date de la première parution: 11/06/2013

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : ADHÉSIF EN SPRAY, 340 g

Code du produit : 890.910055

Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Würth Canada Limited

Adresse : 345 Hanlon Creek Blvd
GUELPH, ON N1C 0A1

Téléphone : +1 (905) 564 6225

Fac-similé : +1 (905) 564 3671

Numéro de téléphone en cas d'urgence : CANUTEC (24/7): +1 (613) 996-6666 or/ou *666 (cellular/cellulaire)

Adresse de courrier électronique : prodsafe@wurth.ca

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Adhésifs

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classement GHS en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Aérosols inflammables : Catégorie 1

Gaz sous pression : Gaz liquéfié

Irritation de la peau : Catégorie 2

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique : Catégorie 3

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



ADHÉSIF EN SPRAY, 340 g

Version 3.2 Date de révision: 06/06/2019 Numéro de la FDS: 1228822-00002 Date de dernière parution: 12/07/2018
Date de la première parution: 11/06/2013

- Mot indicateur : Danger
- Déclarations sur les risques : H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
- Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas percer ou brûler, même après utilisation.
P261 Éviter de respirer les pulvérisations.
P264 Se laver à fond la peau après avoir manipulé.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.
- Intervention:**
P302 + P352 CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau.
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- Entreposage:**
P405 Garder sous clef.
P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.
- Élimination:**
P501 Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

ADHÉSIF EN SPRAY, 340 g

Version 3.2 Date de révision: 06/06/2019 Numéro de la FDS: 1228822-00002 Date de dernière parution: 12/07/2018
 Date de la première parution: 11/06/2013

Composants

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (% w/w)
Propane	74-98-6	>= 10 - < 30
Acétone	67-64-1	>= 10 - < 30
Butane	106-97-8	>= 10 - < 30
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane	64742-49-0	>= 10 - < 30
Acétate de méthyle	79-20-9	>= 5 - < 10

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminées.
Faire appel à une assistance médicale.
Laver les vêtements avant de les réutiliser.
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Un contact prolongé ou répété peut dessécher la peau et provoquer de l'irritation.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition.
- Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

ADHÉSIF EN SPRAY, 340 g

Version 3.2 Date de révision: 06/06/2019 Numéro de la FDS: 1228822-00002 Date de dernière parution: 12/07/2018
Date de la première parution: 11/06/2013

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique d'extinction
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La distance de retour de flamme peut être considérable.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.
Évacuer la zone.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.
Utiliser un équipement de protection personnelle.
-

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Enlever toute source d'allumage.
Utiliser un équipement de protection personnelle.
Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter tout déversement dans l'environnement.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile).
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.
Absorber avec un absorbant inerte.
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, en-

ADHÉSIF EN SPRAY, 340 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/07/2018
3.2	06/06/2019	1228822-00002	Date de la première parution: 11/06/2013

reposer le produit récupéré dans un récipient approprié.
Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : Utiliser avec une ventilation aspirante localisée.
A utiliser uniquement dans une zone équipée d'une ventilation antidéflagrante par aspiration si conseillé par l'évaluation du potentiel d'exposition local
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
Ne pas avaler.
Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- Conditions de stockage sûres : Garder sous clef.
Garder dans un endroit frais et bien aéré.
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
Ne pas percer ou brûler, même après usage.
Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.
- Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Substances et mélanges auto-réactifs
Peroxydes organiques
Oxydants
Solides inflammables
Liquides pyrophoriques
Matières solides pyrophoriques
Les substances et les mélanges auto-échauffantes
Substances et mélanges qui, lorsqu'en contact avec l'eau, émettent des gaz inflammables

ADHÉSIF EN SPRAY, 340 g

Version 3.2 Date de révision: 06/06/2019 Numéro de la FDS: 1228822-00002 Date de dernière parution: 12/07/2018
 Date de la première parution: 11/06/2013

Produits explosifs

Température d'entreposage recommandée : < 40 °C

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Propane	74-98-6	TWA	1,000 ppm	CA AB OEL
		VEMP	1,000 ppm 1,800 mg/m ³	CA QC OEL
Acétone	67-64-1	TWA	500 ppm 1,200 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL	750 ppm 1,800 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	250 ppm	CA BC OEL
		STEL	500 ppm	CA BC OEL
		VEMP	500 ppm 1,190 mg/m ³	CA QC OEL
		VECD	1,000 ppm 2,380 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	250 ppm	ACGIH
Butane	106-97-8	STEL	500 ppm	ACGIH
		TWA	1,000 ppm	CA AB OEL
		VEMP	800 ppm 1,900 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	1,000 ppm	CA BC OEL
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane	64742-49-0	STEL	1,000 ppm	ACGIH
		TWA (Brouillard)	5 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL (Brouillard)	10 mg/m ³	CA AB OEL
		VEMP (Brouillard)	5 mg/m ³	CA QC OEL
Acétate de méthyle	79-20-9	VECD (Brouillard)	10 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	200 ppm 606 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL	250 ppm 757 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	200 ppm	CA BC OEL
		STEL	250 ppm	CA BC OEL
		VEMP	200 ppm 606 mg/m ³	CA QC OEL
		VECD	250 ppm 757 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	200 ppm	ACGIH

ADHÉSIF EN SPRAY, 340 g

Version 3.2 Date de révision: 06/06/2019 Numéro de la FDS: 1228822-00002 Date de dernière parution: 12/07/2018
 Date de la première parution: 11/06/2013

		STEL	250 ppm	ACGIH
--	--	------	---------	-------

Limite d'exposition biologique en milieu de travail

Composants	No. CAS	Paramètres de contrôle	Échantillon biologique	Temps d'échantillonnage	Concentration admissible	Base
Acétone	67-64-1	Acétone	Urine	Fin de quart de travail (aussitôt que possible après l'arrêt de l'exposition)	25 mg/l	ACGIH BEI

Mesures d'ordre technique

: Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail. A utiliser uniquement dans une zone équipée d'une ventilation antidéflagrante par aspiration si conseillé par l'évaluation du potentiel d'exposition local
 Utiliser avec une ventilation aspirante localisée.
 La formation de poussière peut être pertinente lors du traitement de ce produit. En sus des limites d'exposition professionnelle spécifiques à la substance, les limitations d'ordre générales concernant les concentrations de particules dans l'air dans les lieux de travail doivent être prises en compte lors de l'évaluation du risque professionnel. Les limites pertinentes comprennent : Limites d'exposition professionnelle (LEP) selon l'OSHA pour les particules qui ne sont pas régulées autrement 15 mg/m³ – concentration de poussière totale, 5 mg/m³ - fraction respirable ; et la moyenne pondérée dans le temps (MPT) de l'ACGIH pour les particules (insoluble ou faiblement soluble) sans autres précisions de 3 mg/m³ - particules respirables, 10 mg/m³ - particules inhalables.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate à moins qu'une ventilation locale par aspiration ne soit fournie ou que l'évaluation de l'exposition démontre que les expositions sont conformes aux directives d'exposition recommandées.

Filtre de type : Appareil respiratoire autonome

Protection des mains
 Matériau : Gants en néoprène

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est

ADHÉSIF EN SPRAY, 340 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/07/2018
3.2	06/06/2019	1228822-00002	Date de la première parution: 11/06/2013

recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Le temps de pénétration dans les gants n'a pas été établi. Changer souvent de gants.

- Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:
Lunettes de sécurité
- Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition.
Porter les équipements de protection individuelle suivants:
Vêtements de protection antistatiques retardateurs de flamme, sauf si l'évaluation démontre que le risque d'atmosphères explosives ou d'inflammation spontanée est faible.
Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.)
- Mesures d'hygiène : S'assurer que le système de rinçage oculaire et les douches de sécurité soient situés près de la zone de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : Aérosol contenant un gaz liquéfié
- Propulseur : Propane, Butane
- Couleur : jaune pâle, clair
- Odeur : de solvant
- Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
- pH : Donnée non disponible
- Point de fusion/congélation : Donnée non disponible
- Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : Sans objet
- Point d'éclair : Sans objet
- Taux d'évaporation : Sans objet
- Inflammabilité (solide, gaz) : Aérosol extrêmement inflammable.
- Limite d'explosivité, supéri- : Donnée non disponible

ADHÉSIF EN SPRAY, 340 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/07/2018
3.2	06/06/2019	1228822-00002	Date de la première parution: 11/06/2013

Limite d'inflammabilité supérieure

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Sans objet

Densité de vapeur relative : Sans objet

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Solubilité

Solubilité dans l'eau : partiellement soluble

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Sans objet

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : Sans objet

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme un oxydant.

Chaleur de combustion : 40.94 kJ/g

Taille des particules : Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Aérosol extrêmement inflammable. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée. Peut réagir avec les agents oxydants forts.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Produits incompatibles : Oxydants

ADHÉSIF EN SPRAY, 340 g

Version 3.2 Date de révision: 06/06/2019 Numéro de la FDS: 1228822-00002 Date de dernière parution: 12/07/2018
Date de la première parution: 11/06/2013

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies possibles d'exposition**

Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Propane:**

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 800000 ppm
Durée d'exposition: 15 min
Atmosphère d'essai: gaz

Acétone:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 5,800 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 76 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur
Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 7,426 mg/kg

Butane:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 658 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.61 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur
Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

Acétate de méthyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 6,482 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Lapin): > 49.2 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur

ADHÉSIF EN SPRAY, 340 g

Version 3.2 Date de révision: 06/06/2019 Numéro de la FDS: 1228822-00002 Date de dernière parution: 12/07/2018
Date de la première parution: 11/06/2013

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Corrosion et/ou irritation de la peau

Provoque une irritation cutanée.

Composants:**Acétone:**

Évaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcane, isoalcane, cycliques, < 5% n-hexane:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Irritation de la peau

Acétate de méthyle:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Évaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:**Acétone:**

Espèce : Lapin
Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcane, isoalcane, cycliques, < 5% n-hexane:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Acétate de méthyle:

Espèce : Lapin
Résultat : De l'irritation des yeux réversible à en dedans de 7 jours
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Sensibilisation cutanée ou respiratoire**Sensibilisation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

ADHÉSIF EN SPRAY, 340 g

Version 3.2 Date de révision: 06/06/2019 Numéro de la FDS: 1228822-00002 Date de dernière parution: 12/07/2018
Date de la première parution: 11/06/2013

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Acétone:**

Type d'essai : Essai de maximisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Résultat : négatif

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane:

Type d'essai : Test de Buehler
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Résultat : négatif

Mutagenécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Propane:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (gaz)
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: négatif

Acétone:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Butane:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

ADHÉSIF EN SPRAY, 340 g

Version 3.2 Date de révision: 06/06/2019 Numéro de la FDS: 1228822-00002 Date de dernière parution: 12/07/2018
Date de la première parution: 11/06/2013

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (gaz)
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (vapeurs)
Méthode: OPPTS 870.5395
Résultat: négatif

Acétate de méthyle:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Acétone:**

Espèce : Souris
Voie d'application : Contact avec la peau
Durée d'exposition : 424 jours
Résultat : négatif

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane:

Espèce : Souris

ADHÉSIF EN SPRAY, 340 g

Version 3.2 Date de révision: 06/06/2019 Numéro de la FDS: 1228822-00002 Date de dernière parution: 12/07/2018
Date de la première parution: 11/06/2013

Voie d'application : Contact avec la peau
Durée d'exposition : 102 semaines
Résultat : négatif

Acétate de méthyle:

Espèce : Rat
Voie d'application : Inhalation
Durée d'exposition : 18 Mois
Résultat : négatif
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Propane:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (gaz)
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (gaz)
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD
Résultat: négatif

Acétone:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (vapeurs)
Résultat: négatif

Butane:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (gaz)
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD

ADHÉSIF EN SPRAY, 340 g

Version 3.2 Date de révision: 06/06/2019 Numéro de la FDS: 1228822-00002 Date de dernière parution: 12/07/2018
Date de la première parution: 11/06/2013

Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Voie d'application: inhalation (gaz)
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD
Résultat: négatif

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (vapeurs)
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (vapeurs)
Résultat: négatif

STOT - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Composants:**Propane:**

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Acétone:

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Butane:

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane:

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Acétate de méthyle:

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité à dose répétée**Composants:****Propane:**

Espèce : Rat
NOAEL : 7.214 mg/l

ADHÉSIF EN SPRAY, 340 g

Version 3.2 Date de révision: 06/06/2019 Numéro de la FDS: 1228822-00002 Date de dernière parution: 12/07/2018
Date de la première parution: 11/06/2013

Voie d'application : inhalation (gaz)
Durée d'exposition : 6 Sem.
Méthode : Directives du test 422 de l'OECD

Acétone:

Espèce : Rat
NOAEL : 900 mg/kg
LOAEL : 1,700 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 jours

Espèce : Rat
NOAEL : 45 mg/l
Voie d'application : inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition : 8 Sem.

Butane:

Espèce : Rat
NOAEL : 9000 ppm
Voie d'application : inhalation (gaz)
Durée d'exposition : 6 Sem.
Méthode : Directives du test 422 de l'OECD

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane:

Espèce : Rat
NOAEL : > 20 mg/l
Voie d'application : inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition : 13 Sem.

Acétate de méthyle:

Espèce : Rat
NOAEL : 1.057 mg/l
Voie d'application : inhalation (poussière/brume/émanations)
Durée d'exposition : 28 jours
Méthode : Directives du test 412 de l'OECD

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Acétone:**

La substance ou le mélange cause de la préoccupation en raison de la présomption qu'il présente un danger de toxicité par aspiration chez l'être humain.

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane:

La substance ou le mélange est reconnu comme présentant des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain ou doit être considéré comme s'il présentait des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain.

ADHÉSIF EN SPRAY, 340 g

Version 3.2 Date de révision: 06/06/2019 Numéro de la FDS: 1228822-00002 Date de dernière parution: 12/07/2018 Date de la première parution: 11/06/2013

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:**Acétone:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 5,540 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia pulex (Puce d'eau)): 8,800 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 7,000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): ≥ 79 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
- Toxicité pour les microorganismes : CE50: 61,150 mg/l
Durée d'exposition: 30 min
Méthode: ISO 8192

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane:

- Toxicité pour les poissons : LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 8.2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 4.5 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 3.1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.5 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

ADHÉSIF EN SPRAY, 340 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/07/2018
3.2	06/06/2019	1228822-00002	Date de la première parution: 11/06/2013

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOELR (Daphnia magna (Puce d'eau)): 2.6 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Acétate de méthyle:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 250 - 350 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1,026.7 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 120 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EC10 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 120 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : EC10 (Pseudomonas putida): 1,830 mg/l
Durée d'exposition: 16 h

Persistance et dégradabilité**Composants:****Propane:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 100 %
Durée d'exposition: 385.5 h
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Acétone:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 91 %
Durée d'exposition: 28 jr

Butane:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 100 %
Durée d'exposition: 385.5 h
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 77.05 %

ADHÉSIF EN SPRAY, 340 g

Version 3.2 Date de révision: 06/06/2019 Numéro de la FDS: 1228822-00002 Date de dernière parution: 12/07/2018
Date de la première parution: 11/06/2013

Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

Acétate de méthyle:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 70 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directives du test 301D de l'OECD

Potentiel bioaccumulatif**Composants:****Acétone:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.27 - -0.23

Butane:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 2.31

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Acétate de méthyle:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 0.18

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
Les contenants vides retiennent des résidus et peuvent être dangereux.
Ne pas mettre sous pression, découper, braser, souder, percer, meuler ni exposer de tels récipients à la chaleur, à la flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'allumage. Ils

ADHÉSIF EN SPRAY, 340 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/07/2018
3.2	06/06/2019	1228822-00002	Date de la première parution: 11/06/2013

peuvent exploser et entraîner des blessures et/ou la mort.
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.
Vider complètement les bombes aérosols (y compris le gaz propulseur)

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****UNRTDG**

No. UN : UN 1950
Nom d'expédition : AEROSOLS
Classe : 2.1
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation
Étiquettes : 2.1

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 1950
Nom d'expédition : Aerosols, inflammable
Classe : 2.1
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation
Étiquettes : Flammable Gas
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 203
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 203

Code IMDG

No. UN : UN 1950
Nom d'expédition : AEROSOLS

Classe : 2.1
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation
Étiquettes : 2.1
EmS Code : F-D, S-U
Polluant marin : non

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**TDG**

No. UN : UN 1950
Nom d'expédition : AÉROSOLS

Classe : 2.1
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation
Étiquettes : 2.1
Code ERG : 126
Polluant marin : non

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les

ADHÉSIF EN SPRAY, 340 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/07/2018
3.2	06/06/2019	1228822-00002	Date de la première parution: 11/06/2013

classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Teneur en COV (Composés organiques Volatils) : Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999), Lignes directrices sur les composés organiques volatils dans les produits de consommation
Contenu en COV: 53.5 % / 388 g/l

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Toutes les substances chimiques de ce produit sont conformes à la LCPE 1999 et au RRSN et sont exemptés ou non de l'inscription sur la Liste canadienne intérieure des substances (DSL).

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	: États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
ACGIH BEI	: ACGIH - Indices d'exposition biologique (BEI)
CA AB OEL	: Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	: Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	: Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
ACGIH / STEL	: Limite d'exposition à court terme
CA AB OEL / TWA	: Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	: Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	: limite d'exposition à court terme
CA QC OEL / VEMP	: Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	: Valeur d'exposition de courte durée

AICS - Inventaire des produits chimiques de l'Australie; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; CPR - Règlements relatifs aux produits contrôlés; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la

ADHÉSIF EN SPRAY, 340 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/07/2018
3.2	06/06/2019	1228822-00002	Date de la première parution: 11/06/2013

Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérate; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 06/06/2019

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F